

**Procès-verbal**  
de la rencontre des membres indépendants  
du conseil d'administration  
tenue par conférence téléphonique le 25 juin 2019, 8 heures

**Étaient présents :**

Messieurs

José P. Dorais (président du conseil)  
Frédéric Barriault  
Richard Carlson  
Mark Winfield

Mesdames

Pauline D'Amboise  
Johanne Gélinas, présidente-directrice générale  
Claudia Goulet  
Mia Homsy

**Étaient absente :**

Madame

Eva Lotta Schmidt

**Participent à titre d'invités :**

Mesdames

Dominique Deschenes  
Diane Di Tomasso  
Marie Tardif, secrétaire du conseil

**1- Mot de bienvenue, ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Après vérification des présences, le président du conseil déclare la réunion ouverte à 8 heures. Il souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence.

Un seul sujet à l'ordre du jour : Sujet d'actualité

**2- Sujet d'actualité**

Madame Johanne Gélinas informe les membres du conseil :

- de l'annonce à venir en ce jour à 11 heures par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles de l'intention gouvernemental d'abolir TEQ en tant que société d'État (invitation aux médias transmise le 24 juin – titré : Annonce concernant le Fonds vert et la transition énergétique);
- que l'annonce a été diffusée par Radio Canada et dans ce contexte il est opportun de tenir cette rencontre afin d'offrir aux membres du conseil de recevoir l'information la plus à jour;
- qu'il est prévu que :
  - o le Fonds vert soit réintégré au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
  - o Transition énergétique Québec soit intégrée au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;

[REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]  
vers le ministère du conseil exécutif;
- qu'il est prévu que le ministre transmette au courant des prochains jours une lettre d'information aux employés de TEQ. Celle-ci vous sera transmise aussitôt disponible;
- que l'intention est que le tout soit en vigueur fin de l'année 2019 ou début de l'année 2020.

Madame Dominique Deschenes :

- lit le communiqué de presse encore sous embargo qui sera diffusé lors de la rencontre de presse prévue en ce jour à 11 h 15;
- commente la situation en mentionnant que cela ramènerait à la situation antérieure avant TEQ donc 2015-2016;
- précise aussi que le projet de communiqué adressé aux employés tient des propos positifs à l'égard du travail des employés de TEQ;

Un membre questionne les échéanciers prévus :

Madame Gélinas

- indique ne pas avoir de précision sur l'échéancier;
- rappelle que tant qu'il n'y a pas de changement législatif, TEQ reste et opère tel quel;
- mentionne qu'il faudra un projet de loi, lequel devrait être déposé à l'automne et des modifications législatives (abolition de la Loi de TEQ, modification de la Loi sur le ministère, modification de la Loi sur la Régie, modification de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et autres);
- croit qu'une loi pourrait être adoptée en fin de session décembre 2019 et une mise en place au 1<sup>er</sup> janvier ou au plus probablement pour des raisons de gestion administrative le 1<sup>er</sup> avril 2020.

Un membre questionne la réaction des employés :

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

Eu égard au volet communication, il est souligné qu'il est plausible que des collègues ou membres de l'entourage des membres du conseil les questionnent sur l'annonce. Il est mentionné que :

- madame Tardif transmettra aux membres aussitôt qu'ils seront disponibles, les communiqués de presse et autres correspondances aux employés, afin de connaître les messages officiels;
- il est recommandé qu'ils réfèrent toute demande journalistique à la Direction des communications de TEQ.

### **3- Huis clos**

*Non applicable*

Fin de la séance : 8 h 30

*Prise de note : MT*